

MEURAD

Village, culminant à 176 mètres d'altitude, situé à 66 Km à l'Ouest d'ALGER et à 4,2 km au Sud de MARENGO.



Climat méditerranéen avec été chaud.

La partie occidentale de la Mitidja, dépression limitée au Sud par l'Atlas Tellien au Nord par la chaîne des collines du Sahel, collines de faible hauteur (268 mètres au point le plus haut, dominé par "le tombeau de la Chrétienne") se trouvait privée de tout exutoire vers la mer sur une distance de 40 kilomètres entre l'Oued Nador à l'Ouest et l'Oued Mazafran à l'Est. Les eaux provenant de l'Atlas ne pouvant atteindre la mer, une vaste zone marécageuse s'était formée, zone comprenant en son point le plus bas le sinistre lac Halloula.



En 1830, cette partie de la Mitidja n'était pas peuplée, le paludisme et le choléra régnaient en maîtres. Elle ne comprenait pour toutes voies de communication que de rares sentiers qui se frayaient un chemin dans les broussailles.

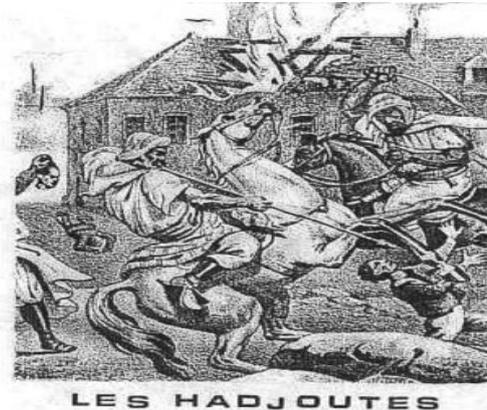
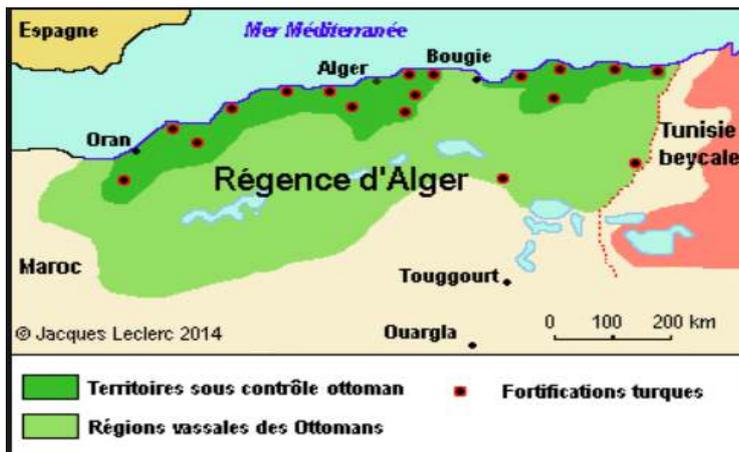
Vivaient à sa périphérie des tribus parmi lesquelles celle guerrière des Hadjoutes.

HISTOIRE

Période Ottomane 🇹🇷 1515 –1830

LES HADJOUTES : Tribu guerrière qui vivait au dépend des tribus avoisinantes, sur un vaste territoire concédé par le Beylik (*Définition du Maghzen = à la solde de celui-ci en contrepartie d'exonération et de services*) : Les Turcs avaient installé, autour de leurs bordjs (SEBAOU, TIZI-OUZOU, MENAËL, entre autres) les milices maghzen, groupements hétéroclites d'Arabes, de Noirs, de Kouloughlis (*ou Couloughlis*) (Les janissaires turcs établis dans la Régence épousaient des femmes arabes ; il se forma ainsi une population de métis).

En général, les tribus maghzen ne payaient pas d'impôt, mais se chargeaient de le faire payer par les autres tribus. Ainsi une partie des tribus garantissaient la soumission de l'autre. Aux tribus maghzen s'opposaient les tribus raïas, taillables et corvéables à merci. Les redevances étaient inégales, vexatoires et arbitraires. Les populations payent des impôts d'autant plus élevés qu'elles étaient plus pauvres, parce qu'elles offraient moins de résistance.



Les Kabyles se sont toujours refusés à payer l'impôt aux Turcs, qui leur réclamaient le passage de leurs convois et souvent en lutte avec les Maghzen qui cherchaient à traverser leurs terres.

La vie que menèrent les colons n'a pas de rapport avec les idées pacifiques qu'évoque notre imagination. Pendant sept ans ils défendirent leur peau comme ils purent. L'ennemi, c'était particulièrement les cavaliers Hadjoutes :

Couper une tête était un art. Les Hadjoutes ne descendaient jamais de cheval pour cette opération, ils la pratiquaient sur le pommeau de leur selle, lentement, en causant de choses et d'autres... Lorsque c'était fini, le corps tombait à terre, et il enfouissait la tête dans sa musette. Qu'on imagine la rentrée au douar... les femmes... leurs youyous. Notez ce n'était pas seulement un sport, c'était une affaire. Une tête ordinaire se payait trois douros ; celle du commandant RAPHAËL, tué en 1839, rapporta quarante douros.

Voilà donc la vie qu'ont menée les premiers colons dans la Mitidja jusqu'en juillet-août 1842 : des jours sans repos, de nuits sans sommeil, pour faire le coup de feu avec les pillards, égorgeurs, ne vivant exclusivement que de razzias et ça a duré sept ans...

Présence française 1830 - 1962

ALGER capitula le 5 juillet 1830 mettant définitivement fin à l'esclavage qui avait sévi dans le bassin méditerranéen pendant plus de trois siècles.



Le marché aux

esclaves d'Alger (1684)

La plaine d'ALGER reçut de France ses premiers colons ; ils eurent à combattre un ennemi redoutable, la fièvre paludéenne : la MITIDJA était dans son ensemble un immense marécage, qu'il fallut dessécher par des canaux d'irrigation, et plus tard assainir par des plantations d'eucalyptus. Le sol néanmoins se montra si riche, les facilités de communications devenues si grandes, que les créations des villages se succédèrent rapidement mais avec des difficultés liées à l'insécurité et au peuplement.

C'est le général LAMORICIERE, qui élu à l'Assemblée législative, a provoqué le décret de cette Assemblée du 19 septembre 1848, qui a ouvert un crédit de 50 millions pour l'établissement des colonies agricoles en Algérie, des études préparatoires pour la colonisation de la province d'Oran avaient été antérieurement faites et publiées sous sa direction. Il était favorable à la Colonisation d'Algérie où il a beaucoup combattu.



Louis Juchault de LAMORICIERE (1806/1865) - *Ministre de la Guerre, du 28 juin jusqu'au 22 décembre 1848*

LA MITIDJA

Certains historiens sont d'accord pour supposer que jusqu'à la période turque, vers le 15^{ème} siècle, la Mitidja était très fertile. Le Colonel TRUOLET laisse planer un doute sur cette opinion. Mais il est d'accord avec CLAUZOLLES qui écrit que la période de l'occupation turque a été néfaste pour la Mitidja.

Opinion confirmée par le Consul des Etats-Unis, M. SHALER, dans son rapport sur l'état du Royaume d'Alger en 1826, adressé à son Président.

Auteur : Monsieur Jules DUVAL (extrait de son rapport de 1859) :

« La plaine de la MITIDJA se déroule de l'Ouest à l'Est, du pied du mont CHENOUA, sur une longueur de 96 kilomètres, et une largeur moyenne de 22 km, ce qui lui donne une superficie d'environ 2 000 km². Elle a la forme d'un long rectangle, limité au Nord par les collines tertiaires du Sahel et le massif de transition du BOUZAREA, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par les hautes collines de l'Atlas. Au Nord-est, elle ouvre sur la baie d'Alger, où s'écoule la plus grande partie des eaux. Elle forme, entre le Sahel et l'Atlas qui l'encadrent, comme une large et longue zone concentrique autour d'Alger.

« Le sol de la MITIDJA renferme quatre lignes de crêtes, faiblement prononcées, il est vrai, mais qui la divisent pourtant en cinq bassins hydrographiques principaux, qui sont les bassins de l'oued NADOR, de l'oued MAZAFRAN, de l'oued HARRACH, de l'oued KHAMIS et le petit bassin de l'oued REGHAÏA. La pente générale est du Sud au Nord. Son altitude moyenne dans cette direction, à la ligne médiane, vers BOUFARIK, est de 120 mètres ; au point le plus bas, elle n'a que 19 mètres ; elle se relève en remontant vers l'Atlas, à BENI-MERED et à BLIDA, qui se trouve de niveau avec le Sahel, par 185 mètres d'altitude.

« Entre le bassin du NADOR et celui du MAZAFRAN, se trouve le lac HALLOULA, situé au pied du Tombeau de la Chrétienne (des Rois) ; il a 6 km de long et 2 km de largeur moyenne ; sa profondeur moyenne, en été, va jusqu'à deux mètres. Il est très poissonneux et très fréquenté par les oiseaux aquatiques que l'on chasse souvent sur ses bords. C'est un lac d'eau douce dont le niveau est supérieur à celui de la mer. Il semble que l'évaporation considérable produite par les fortes chaleurs de l'été, aurait dû le transformer à la longue en lac salé ; mais la constance du degré de salure s'explique facilement par un échange continu entre les eaux d'alimentation et celles qui se perdent sous le sol, par des infiltrations souterraines.



Les travaux d'assainissement

s'effectuèrent dans des conditions de difficulté extrême, d'une part du fait de l'insécurité à laquelle il fallut faire face de 1830 à 1842, d'autre part en raison des fièvres paludéennes qui décimèrent les travailleurs attachés à des opérations exténuantes, d'abord de défrichage, par arrachage, des joncs, aloès et palmiers nains qui peuplaient les marécages et ensuite de creusement des canaux et fossés d'écoulement.

« Ce lac est alimenté par les eaux venant de l'Atlas et du Sahel. Dans la saison des pluies, son niveau s'élève parfois au-dessus de la ligne de faite qui le sépare de l'Oued-DJER. Le lit de cette rivière sert alors d'écoulement aux eaux

du lac HALLOULA, qui pourrait être desséché par le moyen d'une tranchée assez profonde, pour le mettre en communication constante avec la partie inférieure du cours de l'Oued-DJER.

Une faible partie de ce vaste territoire a été abordée par la colonisation ; les infiltrations et les débordements des cours d'eau, abandonnés à eux-mêmes sous la domination des turcs, ont formé, en beaucoup d'endroits, des marécages dangereux qui ont justement fait ajourner l'exploitation des terrains environnants. Mais partout où des travaux de dessèchement, suivis de plantations, et sérieusement entretenus, ont rendu au climat sa salubrité naturelle, les colons ont accouru pour installer sur le sol leur laborieuse industrie.

Les centres de populations, véritables oasis de culture au sein de cette vaste surface, sont dans le milieu de la plaine : BOUFARIK, et sa région, qui, par BENI-MERED, conduit à BLIDA, capitale agricole de la Mitidja... »

Notre région qui brille maintenant d'un éclat particulier : celle de BOUFARIK, entourée dans les premières années de l'occupation de la Mitidja, de l'auréole la plus lugubre renommée de cimetière (*au point que les termes "figure de Boufarik" furent employés pour désigner un paludéen*) plus que de camp, où la mort a moissonné en un an jusqu'au cinquième des habitants. Cette région est aujourd'hui un des lieux les plus salubres de l'Algérie entière, plus salubre que la plupart des localités de France. Il a suffi de dessécher les marécages par des canaux de dérivation des eaux, par des plantations, par la culture. Courageux et persévérants, les colons ont fait du climat le plus malsain un climat modèle.



La Mitidja fut plus longue à peupler. Dès 1841, des colons s'étaient installés à BLIDA (ils étaient 845 en 1851) ; à côté de BLIDA, l'on créa en 1845 SOUMA, en 1846 LA-CHIFFA et MOUZIAVILLE ; et le 31 janvier 1848 JOINVILLE, MONTPENSIER, DALMATIE et BENI-MERED. Quelques mois plus tard, le 19 septembre 1848, l'on fondait EL-AFFROUN, puis en 1851 BOU-ROUMI, en 1855 AMEUR-EL-AÏN. L'ARBA avait été colonisé en 1849 ; les colons envoyés en 1851 à OUED-EL-ALLEUG, BIRTOUTA et ROVIGO, en 1852 à SIDI-MOUSSA et enfin en 1854 à CHEBLI.

Enfin dans la Mitidja occidentale, de l'autre côté du Sahel, il faut noter qu'en 1848, se fondent CASTIGLIONE et MARENGO ; en 1854, TIPASA ; en 1858, BERARD ; en 1862, ATTATBA ; en 1869, MONTEBELLO. Puis l'on créera, en 1875, **MEURAD**.



L'arrêté du Gouverneur Général du 3 mai 1872, ci-dessous, entérine en partie les propositions de la Commission de MARENGO, en décidant la création de six centres de population française dont celui d'EL-MEURAD.

ARRETE DU 3 MAI 1872

Le Gouverneur Général civil de l'Algérie,

Vu l'ordonnance du 21 juillet 1845 ;
Vu le décret du 16 octobre 1871 ;

Art 1. – Il sera immédiatement procédé à la délimitation et aux travaux préalables à l'installation de six centres de population française :

- Aux lieux dits : YERSEN et EL-FEDJANA, sur la route de Cherchell à Alger, à 4 et 12 kilomètres de MARENGO.
- Au lieu-dit : LE-NADOR, à 5 kilomètres de MARENGO, sur la route de ce centre à TIPAZA.
- Au lieu-dit : EL-MEURAD, à 4 kilomètres de MARENGO, sur l'ancienne route de Marengo à Miliana.
- Aux lieux-dits : OUED-SEBT et les GOURAYA, à 24 et 35 kilomètres de CHERCHELL, sur la route de cette ville à TENES.

Art 2. – Il sera procédé au peuplement de ces centres de population, conformément aux dispositions du titre 2 du décret du 16 octobre 1871.

Art 3. – Le Directeur Général des Affaires civiles et financières, le Général commandant la division et le Préfet du département d'Alger sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin Officiel du Gouvernement Général.

Fait à CHERCHELL, le 3 mai 1872 : Vice-amiral Comte de GUEYDON.

En réalité le Gouvernement Général a réduit le nombre de concessions, de 50 à 25, sur 1 060 hectares.



MEURAD (*Source Anom*) : Centre de population créé par arrêté du 3 mai 1872 (déclaré d'utilité publique par arrêté du 21 février 1876). Il est érigé en commune de plein exercice par décret du 19 avril 1888 (à effet au 6 mai), avec les douars :

-SAHEL : Douar issu du territoire de la tribu des BENI-MENADE délimité par décret du 22 septembre 1868 et constitué en trois douars : EL-HAMMAM, BENI-MERIT et SAHEL, dans le cercle de CHERCHELL. Il est ensuite rattaché aux communes mixtes de MEURAD (1876), puis d'HAMMAM-RIGHA (1882).

Il est intégré à la commune de plein exercice de MEURAD lors de sa création par arrêté du 19 avril 1888 (avec le douar BENI-MERIT).

-BENI- MERIT : Douar issu du territoire de la tribu des BENI-MENADE délimité par décret du 22 septembre 1868 et constitué en trois douars : EL-HAMMAM, BENI-MERIT et SAHEL, dans le cercle de CHERCHELL. Il est ensuite rattaché aux communes mixtes de MEURAD(1876), puis d'HAMMAM-RIGHA (1882).

Il est intégré à la commune de plein exercice de MEURAD lors de sa création par arrêté du 19 avril 1888 (avec le douar SAHEL).

MEURAD : Une section administrative spécialisée porte son nom.



Auteur : Monsieur LAGET Pierre (dernier Maire de MEURAD)

Source CDHA : <http://www.cdha.fr/naissance-du-village-de-meurad>

Création d'un village de colonisation : 1872 -1888

« Le récit ci-après relate la façon dont le Gouvernement français a pris des dispositions de peuplement dans la plaine de la Mitidja à la suite des émeutes d'algériens de souche, conséquence de la défaite de 1870 »

La défaite de 1870 a bouleversé, au sens figuré comme au sens propre, la France et l'Algérie : capitulation de Sedan, chute de l'Empire, proclamation de la 3ème République le 4 septembre 1870, climat insurrectionnel dans plusieurs villes, notamment la Commune à Paris.

En Algérie, du côté européen, il y a création à ALGER et dans certaines villes de comités républicains, confrontation entre les élus européens, le pouvoir civil et le pouvoir militaire.

En Kabylie, MOKRANI déclare la guerre à la France. Une centaine de milliers d'hommes marchent sur ALGER. Des villages et des fermes isolées sont détruits, leurs occupants tués, des centres importants sont attaqués, dévastés, des colons massacrés.

Devant le danger, les Français civils et militaires, oubliant leurs rivalités, vont faire face. Un renfort de 22 000 hommes, expédié d'urgence par le Gouvernement, permet de reprendre l'offensive et de réduire les poches de résistance. MOKRANI est tué, les autres meneurs se rendent.

Dans le reste du pays les mouvements de révolte sont maîtrisés. La répression est très dure : contribution de guerre de 36.000.000 francs or, 446 000 hectares de terres séquestrées, condamnation à mort ou au bagne des principaux responsables.

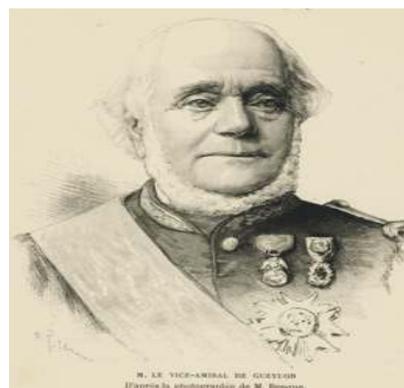
La peur a été grande et laissera des traces profondes.



Cheikh EL-MOKRANI (1815/1871)

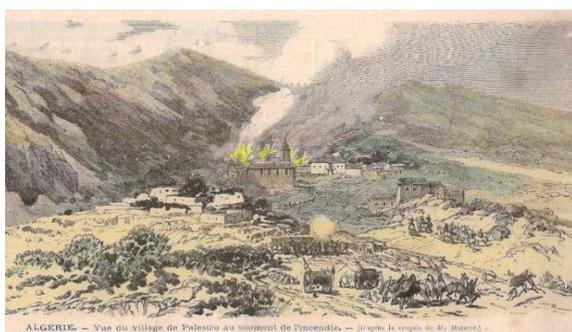


BORDJ-BOU-ARRERIDJ en feu



Amiral GUEYDON Louis (1809/1886)

Le vice-amiral de GUEYDON, nommé Gouverneur Général de l'Algérie, débarque à ALGER début avril 1871. Le 29 juillet il crée le comité consultatif de colonisation, le 10 août il adresse à ce dernier une note dans laquelle il écrit : « ...l'écueil contre lequel s'est heurtée constamment l'Administration, c'est l'impossibilité dans laquelle elle s'est trouvée d'avoir des terres alloties en assez grande quantité pour faire un appel sérieux à l'immigration. Le Sénatus-Consulte du 22 avril 1863 a porté à la colonisation un coup terrible dont elle ne pourra se relever que par la reprise des terrains donnés aux arabes qui n'ont su témoigner leur reconnaissance pour cette libéralité du Gouvernement français, qu'en levant l'étendard de la révolte et en se livrant au pillage des fermes, à l'incendie des villages et au meurtre des colons européens. Il y a lieu d'espérer aujourd'hui que, grâce à l'application du séquestre, l'Etat rentrera dans la possession des ressources territoriales stérilisées pour ainsi dire entre les mains des indigènes.... ».



ALGERIE - Vue du village de Palestro au moment de l'incendie. - (D'après le croquis de M. Mansanet)



PALESTRO - l'Eglise

PALESTRO où 50 victimes ont été recensées : ADAMI Jacques - BALMELLI Jean - BALZARINI Gaëtan - BALZARINI Noël - BARBITTA Gélase - BASSETTI Dominique (Maire) - BASSETTI Emmanuel - BIANCHI Mathieu - BOIRA Francisco dit Mansanet -

BOMPART Marguerite - BROCCHI Joseph - BRUNO Charles - CALANCHINI Charles - CALDERARI Hercule - CAPPONI Charles - CHIARELLI Jacques - CHRISTE Antoine dit Marc - DEGORD - DI GIOVANI Dominique - DIEULOUARD - DURCHEFLE - FOLETTI Pierre - GAGLIARDI Jean - GASTI Pierre - GERONIMI - GUICHARD Charles - HANOUN Abraham - JACQUIN Jacques - LEPORI Virgiti - LEVET Jacques (+plus une femme qui vivait chez lui) - MAGNAN J. François - MARTIN Antoine - MATTEI Bernardin - MAYORAL Marcellin - MAZZIERI ou MARCER François - MOUGINOT Charles (curé) - PAOLI Jean - PARIS ou PARIZZI Louis dit Ferdinand - PIERRE Pierre - RIMET - RODA Louis - ROLLIN Nicolas - ROSSI Charles - SEGARRA Joseph - SEGUI Y SOLBES Vicente - THEODORE Claude - TOUNAZI Gaetano - VANONI Félix - ZAEPFFEL Etienne -



Ce même 10 août, devant le comité consultatif de colonisation, le Gouverneur Général de GUEYDON déclare :
« ... l'épreuve douloureuse que vient de traverser la colonie doit être pour tous un grand enseignement [...] il faut nécessairement arriver dans le plus bref délai possible à implanter dans le pays une population européenne assez nombreuse et assez dense pour faire contrepoids à l'élément indigène ; il faut en un mot coloniser sérieusement. »

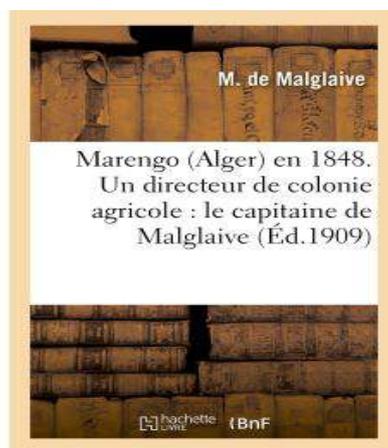
Lors de la réunion du 7 septembre 1871 le comité propose :

- que le peuplement de l'Algérie par l'immigration européenne devienne une nécessité politique, la conservation de l'Algérie à la France est à ce prix,
- qu'un million d'Européens et surtout de Français fassent équilibre à l'élément indigène,
- que le peuplement s'effectue rapidement par la création de nouveaux centres.

Le comité consultatif poursuit ses réunions et lors de sa séance du 18 janvier 1872 il va aborder la création de villages.

M. HUMBERT donne lecture du rapport relatif à la proposition faite par Monsieur de MALGLAIVE :

« Messieurs, le Gouverneur Général vous a soumis un rapport dressé par Monsieur de MALGLAIVE, capitaine d'Etat Major, fils du fondateur de Marengo, par lequel, reprenant les projets de son père, il propose d'établir sept villages destinés à assurer la sécurité extrême de la plaine de la Mitidja. Cette question de création de villages doit être envisagée au double point de vue de la sécurité et de la colonisation, conditions qui ont entre elles une telle connexité qu'elles ne peuvent exister l'une sans l'autre. »



Par arrêté du 16 mars 1872 le Préfet d'Alger crée la Commission de MARENGO présidée par le capitaine de MALGLAIVE qui va délibérer les 4 et 5 avril 1872 sur la création des centres approuvés par le comité consultatif de colonisation du 18 janvier 1872. Dans le procès-verbal de cette commission, le chapitre qui lui est consacré est intitulé : *« Le territoire sur lequel l'établissement du village a été projeté, dépend de la tribu des BENI-MENAD. Il est compris dans le ressort de la commune de Marengo pour partie longeant les deux rives du conduit des eaux du barrage de l'oued Meurad et pour le surplus dans l'arrondissement administratif qui a son siège dans cette ville.*

L'emplacement de ce village a été définitivement fixé sur un point indiqué au plan par une teinte rosée. Il est placé à 4.400 mètres de Marengo sur une éminence suffisamment centrale facile à défendre, et d'où la vue s'étend sur la généralité du pays.

Traversé par le chemin de Marengo à la route d'Alger à Oran, côtoyé par les eaux du barrage, les dépenses urgentes, qui consistent en voies de communication et de conduite des eaux, seraient résolues à peu de frais, notamment l'aménagement des eaux au centre même du village, ne reviendrait pas à plus de 1 000 francs.

Le territoire assigné au village, tel qu'il a été délimité, a une longueur moyenne de 5 000 mètres du Sud au Nord, et de 3 500 mètres de l'Est à l'Ouest. Son exploitation serait donc d'assez bonnes conditions de distances. Sa contenance de 1 762 hectares serait affectée :

1° à l'emplacement du village et à diverses réserves pour 20 hectares.

2° à 50 concessions à raison de 25 hectares pour chacune d'elles soit 1 250 hectares.

3° à des communaux forestiers et de parcours pour 492 hectares.

D'où un total égal à 1 762 hectares.

Ce village, par sa situation et par ses terres, remplirait la double condition de concourir à la sécurité et au peuplement du pays.

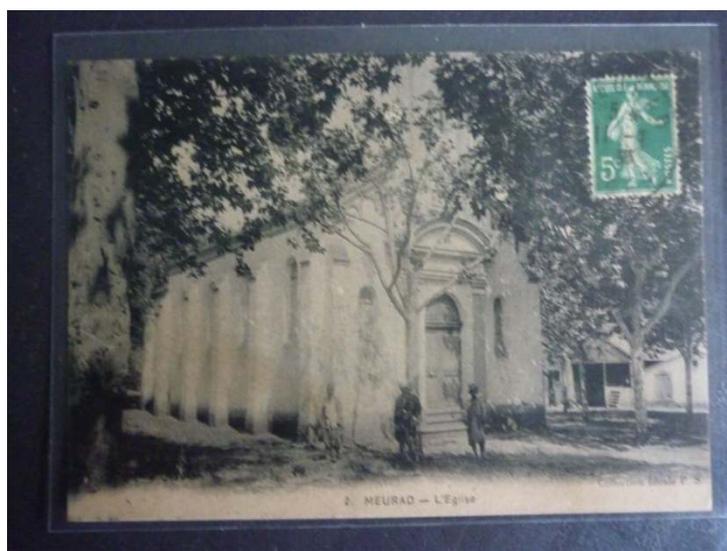
En effet, d'une part placé sur la pente des montagnes qui dominent le pays de Marengo et de BOURKIKI, il rendra les indigènes des BENI-MENAD moins osés, en cas de révolte, à s'aventurer dans la plaine. D'autre part, la salubrité due à son altitude et à son orientation, l'importance et la valeur de ses concessions, la proximité du marché de Marengo et les rapides communications de la plaine, assureront le bien être et conséquemment le développement de sa population. »

Note de lecture : Auteure Mme GIBERGUES M. Annick (Mémoire Vive n°47)

Approche très fouillée de cette monographie sur la création du village tant du point de vue de l'origine des terrains attribués aux Français algériens, aux Français métropolitains, aux Indigènes, des textes de lois qui ont régi les attributions de concessions, que des conditions nécessaires aux attributaires. L'auteur, dernier maire de MEURAD, nous relate avec précision les conditions de vie de ces familles, à leur arrivée sur des terrains souvent hostiles, les différentes périodes de peuplement avec leurs aléas dus aux remplacements par suite de non respect d'obligation de résidence ou de non présentation à la date prévue, par exemple.

Nous suivons ainsi l'évolution du village avec la construction de l'école, de la mairie, de l'église, l'organisation des offices. Nous découvrons les conditions de survie souvent très difficiles des familles qui, à cette époque, étaient souvent des familles nombreuses. C'est ainsi que nous apprenons que l'enseignement était assuré par les sœurs de St Vincent de Paul, communauté qui a beaucoup œuvré pour ce village : soins, conseils, secours, et a ainsi largement contribué à la prospérité du village dont l'auteur a été l'un des acteurs.

La rigueur documentaire de cet ouvrage, avec des éléments comme l'« *Etat de lotissement du village en 1872* », la reproduction de textes officiels, d'affiches, de cartes, plans, croquis ou lettres, n'obère en rien son intérêt, nous permettant de comprendre ce long cheminement administratif que nécessitait la création d'un village de colonisation.

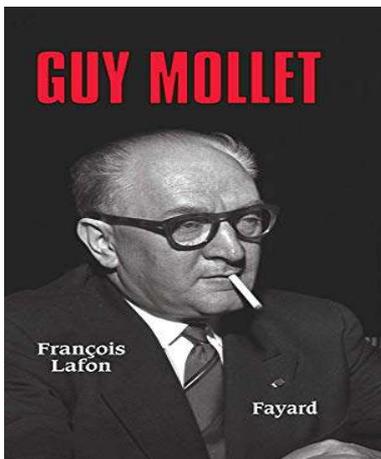


MEURAD est le dernier né des 38 villages de la Mitidja et fut fondé près du premier (1857) des 18 grands barrages de retenue d'eau de l'Algérie française.

Outre son barrage, MEURAD doit son expansion à la vigne. Sa cave coopérative a été créée en 1923

Marc MONNET, hélas aujourd'hui décédé, avait fort bien étudié MEURAD dans un article de *l'Algérieniste* de décembre 1988, voici ce qu'il en disait : « MEURAD ne comptait que trois ans d'existence en 1878 et il avait déjà plus de 34 hectares de vignes. A l'âge de 13 ans, en 1888, son vignoble s'étendait sur 364 hectares. Nous ne braquerons pas cependant notre projecteur sur la prolifération des sarments déjà plusieurs fois décrite dans d'autres monographies. Son barrage et une de ses propriétés pieds-noirs serviront de support à une méditation sur l'hydraulique et la réforme agraire ».

Quand en 1956 la réforme agraire, voulue par Guy MOLLET et appliquée par Robert LACOSTE, décréta la redistribution des terres irrigables au-dessus de 50 hectares, par expropriation, la CAPER (Caisse d'accèsion à la propriété et à l'exploitation rurale) pièce maîtresse de la réforme, racheta une propriété de 320 hectares. Cet organisme installa 85 familles sur des lots voisins de 4 hectares. Les attributaires, liés par contrat à la CAPER, devaient consacrer l'essentiel de leurs activités à la culture du raisin de table dont l'écoulement était prévu par l'intermédiaire d'une coopérative.



https://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Mollet Robert LACOSTE (1898/1989) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Lacoste

La CAPER favorisa leur accession à la propriété rurale. Mais le morcellement de cette grande exploitation ne dura pas plus de huit ans puisque durant l'été 1964 les terres loties par la CAPER furent nationalisées et confiées au secteur autogéré. Celui-ci comprend, à MEURAD, cinq immenses domaines dont le numéro 6 appelé aussi Si MESSAOUDI. Cette exploitation de 849 hectares souffre de boulimie : elle possède non seulement des terres dans la commune même mais aussi 250 hectares sur celle de Marengo et 150 hectares sur les pentes du Sahel dans la commune de Tipasa !

Aujourd'hui on est effaré de constater le gâchis de cette réforme agraire sur MEURAD en particulier et sur l'Algérie en général.

« Ils ont tout pris et ils ont tout loupé » nous disait dernièrement un agriculteur du coin qui compte, en attendant, sur de nouvelles réformes.



BARRAGE DE MEURAD

Source : <http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/03/07/26594377.html>

Sur l'Oued DJABROUN, c'est l'un des plus anciens barrages construits en Afrique du Nord. Le bassin versant couvre 18 km² situés sur le versant Nord de l'Atlas. L'indice pluviométrique est de 900 mm. L'ouvrage ne sert qu'aux irrigations d'été, car il y a bien un emplacement de barrage, mais il n'y a pas de cuvette. La rivière à un débit annuel moyen de 6 hm³, soit un peu moins que 200 l/s. Depuis 10 ans que le barrage existe, on ne connaît pas de crue ayant dépassé 20 M³/S.



Le premier projet de barrage date de 1851 et fut présenté par le Capitaine de Génie MALGLAIVE; l'ouvrage avait 24 mètres de hauteur et était muni d'un déversoir en puits. Le projet définitif, arrêté en 1852 par le Colonel BIZOT, fut exécuté entre 1852 et 1859, sans aucune précaution ni prudence, et en particulier sans respecter les données du projet du Colonel BIZOT.

Pour cet ouvrage fondé sur des roches basaltiques mises en place au Miocène et reposant sur des marnes du même âge ou plus anciennes (crétacées), on exécuta entre 1852 et 1854, d'abord la galerie de dérivation posée sur le basalte, de forme à peu près circulaire et de 3 m de diamètre, puis une première tranche de digue de même hauteur.

En 1855, on élevait la digue à 17 mètres de hauteur, sans pilonnage ni arrosage, au moyen de wagonnets déversant la terre à l'anglaise en deux couches, l'une de 12 m d'épaisseur, l'autre de 2,00 m.

En 1856, on faisait une couche d'environ 2 m.

En 1857, en procédant de même, on portait la hauteur de la digue, compte tenu des tassements, à près de 20 m et l'on prolongeait la galerie de quelques mètres.

Enfin, en 1859, on portait la crête de la digue à la cote 97 environ (cote des plans militaires); soit environ à 30 m au-dessus de la cote du terrain décapé de départ (soit 66 environ).

Ainsi cette digue a été faite, on peut le dire, n'importe comment, en cinq couches successives.

En 1862, le tassement ayant atteint, plus d'un mètre en certains points, on rattrapait ce défaut en rechargeant la digue.

Au fur et à mesure que l'on surélevait la digue, on montait la tour devant servir de déversoir. Mais les talus amont et aval n'avaient point été réglés et se trouvaient correspondre à l'angle de tenue naturelle des terres, soit sensiblement 1 pour 1,6 m. On fut obligé, pour remédier à cet écart de la digue, côté amont, de le revêtir. C'est le Capitaine DENFERT-ROCHEREAU qui le proposa en 1863, et l'on exécuta ce revêtement en gradins.

Enfin en 1867, après de longues discussions, la digue fut munie d'un déversoir de crues extrêmement sommaire qui consiste simplement en un canal latéral non revêtu, capable d'évacuer 25 à 30 m³/s, et arasé à la cote vraie (247,40), soit environ 6 mètres sous le couronnement de la digue, laquelle continuait d'ailleurs à tasser.

Actuellement le parement aval est recouvert par une végétation abondante, en particulier d'arbres ayant des troncs de 40 à 50 cm de diamètre.

Les tassements sont à peu près terminés, le couronnement a une forme concave très accentuée. L'ouvrage emmagasine quelque 500 000 m³ pour une hauteur d'environ 26 m au-dessus des fondations.

La question de la surélévation s'est posée de nombreuses fois. Il serait certes imprudent d'y répondre par oui ou par non, sans examen de la question, et cet examen nécessiterait des sondages de reconnaissance qui n'ont jamais été faits. Il est probable qu'une telle opération ne pourrait être tentée qu'après avoir muni l'ouvrage d'un organe de vidange puissant capable, par exemple, d'évacuer 50 m³/s pour une cote du plan d'eau égale à la cote maximum actuelle. On peut en tout cas affirmer que MEURAD est l'un des barrages en terre les plus audacieux du monde, sa largeur à la base étant d'environ 95 m pour près de 30 m de hauteur, et pour une charge d'eau voisine de 24 mètres.

ETAT CIVIL

- Source Anom -

SP = Sans profession

-1^{ère} naissance : 1878 (08/02) de ALLAT Jacques (*Père Cultivateur*) ;

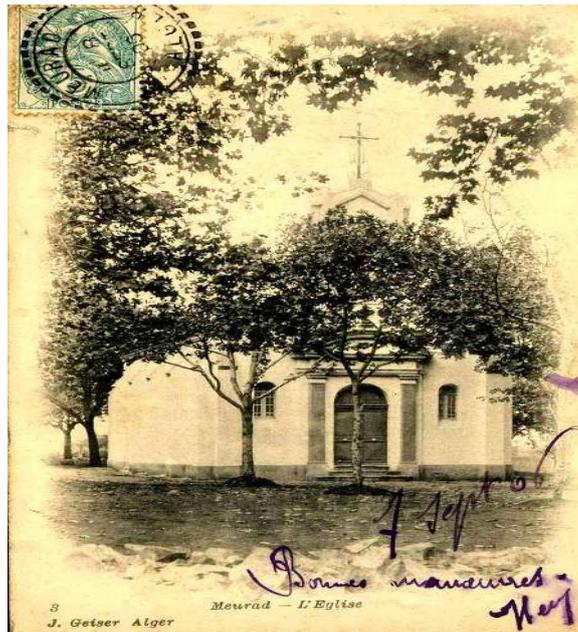
-1^{er} décès : 1878 (23/05) YUNG Françoise (*âgée de 3 mois*). Témoins MM. DESPAUX R (*Débitant*) et BOUHARD A (*Maçon*) ;

-1^{er} mariage : **Aucun registre n'est mis en lignes**

Les **DECES** relevés :

1878 (15/06) Mme LAUNO née ANDRIAUX Joséphine (21 ans, native des Bouches du Rhône) ;
1878 (02/08) M. CARLEM Auguste (Bûcheron). Témoins MM. MONT Albert (Charbonnier) ;
1878 (03/12) M. BOUCHARD Gaspard (54ans, natif Puy de Dôme). Témoins MM. PONTAGNAT A (Colon) et GAUTIER F (Menuisier) ;
1879 (05/08) M. OURTIS Jacques (45ans, natif ESPAGNE). Témoins MM. DESPAUX Romain (Débitant) et OLLAT Eugène ;
1879 (02/09) M. OLLAT Jacques (16mois). Témoins MM. NEMOZ Joseph (Cultivateur) et OTTAVI Victor (Géomètre) ;
1879 (06/09) M. PUECH Jules (11mois). Témoins MM. PONTAGNAT Adrien (Colon) et BLANC Pierre (Cultivateur) ;
1879 (08/09) M. PONTAGNAT Joseph (3mois). Témoins MM BLANC Pierre (Cultivateur) et OTTAVI Victor (Géomètre) ;
1879 (26/09) Mlle BLANC M. Louise (12mois). Témoins MM. PONTAGNAT Adrien et BARTHALOT Henri (Cultivateurs) ;
1879 (23/10) M. SEYVE Daniel (25ans, Interprète, natif Drôme). Témoins MM. OTTAVI Victor (Géomètre) et MAILLET Auguste (Commerçant) ;
1880 (24/15) M. DESPAUX Paul (2ans, père Cultivateur). Témoins MM. GAUTIER F (Menuisier) et PONTAGNAT P (Cultivateur) ;
1880 (27/07) M. GOBILLON J. Baptiste (19ans, natif Côte d'Or). Témoins MM. FAVIER Hector et MAILLET Jacques (Cultivateurs) ;
1880 (05/09) Mme RUIZ née GARCIA Emmanuela (25 ans, native Alger). Témoins MM. BRETONS F et LAGET Jean (Cultivateurs) ;
1880 (22/09) M. VERDUZIN Guillaume (56ans, cultivateur natif Cantal). Témoins MM. VERDUZIN Antoine et BRIDE F (Cultivateurs) ;
1880 (26/10) M. BRIDE Louis (7mois). Témoins MM. BRIDE François et PEGLION J. Baptiste (Cultivateurs) ;
1881 (15/01) M. FERRAND Auguste (62ans, Administrateur, natif Vaucluse) : Témoins MM. PANTALACCI P et PONTAGNAT Adrien (Cultivateurs) ;
1881 (22/02) M. FERRER Joseph (1mois, père Défricheur). Témoins MM. MICHALET Louis (Employé) et MAILLET Auguste (Cultivateur) ;
1881 (24/04) M. HENNEE Charles (56ans, Journalier natif Alsace). Témoins MM. MM. VERDUZIN A (Cultivateur) et MOUGIN C (G-champêtre) ;
1881 (26/06) M. KALAFAT Jacques (11mois, père Cultivateur). Témoins MM. MAILLET A (Commerçant) et LAGET Jean (Cultivateur) ;
1881 (11/08) M. DESPEAUX Victor (1mois). Témoins MM. DESPEAUX Romain (père Cultivateur) et FABREGA Jacques (Employé) ;
1881 (08/10) Mlle MONTIEL-Y-FERRER Julie (2 ans, père Défricheur). Témoins MM. PANTALACCI P et MAILLET A (Cultivateurs) ;
1881 (20/12) Mme HAGUTE Jeanne (60ans native Cantal). Témoins MM. VERDUZIN J. Baptiste et DESPEAUX Romain (Cultivateurs) ;
1882 (21/05) M. ESCATCH Pierre (46ans natif Ariège). Témoins MM. PY Pierre et DESPEAUX Romain (Cultivateurs) ;
1882 (01/07) M. BOSQUETY Georges (1an). Témoins MM. BOSQUETY Eugène (père et Briquetier) et CUNIN Séraphin (Cultivateur) ;
1882 (22/10) M. MAILLARD J. Pierre (58ans, natif Côte d'Or). Témoins MM. MAILLET A (Cultivateur) et MOUGIN C (G-champêtre) ;
1883 (24/01) Mme TASSA née RACQUER Thérèse (22ans, native Espagne). Témoins MM. PASTOR M (Commerçant) et GAUTIER F (Menuisier) ;
1883 (25/06) Mlle BOVE Delphine (5mois). Témoins MM. MARINO Félix (Maçon) et MAILLET Auguste (Cultivateur) ;
1883 (09/10) M. ARTAUD Adolphe (25ans, Cultivateur). Témoins MM. DESPEAUX Romain et TELFOUR Antoine (Cultivateurs) ;
1883 (23/10) Mlle TASSA Thérèse (2ans). Témoins MM. DESPEAUX Romain et TELFOUR Antoine (Cultivateurs) ;
1883 (23/12) M. PERES Vacquer (18mois). Témoins MM. PERES Vacquer (père, Charbonnier) et VEYNE Joseph (Cultivateur) ;
1884 (05/01) M. SERRER Grégory (41 ans, Cultivateur natif Espagne). Témoins MM. COLOMMA F et TELFOUR Antoine (Cultivateurs) ;
1884 (19/01) Mlle MONTIEL Antonia (2ans ½). Témoins MM. MONTIEL Baptiste (père et Défricheur) et RIBOULET (G-champêtre) ;
1884 (11/03) M. FAVIER Hector (48ans, natif Jura, Cultivateur). Témoins MM. MAILLET A et CHAPELAN (Cultivateurs) ;
1884 (09/07) M. CHAUBON Jules (13ans). Témoins MM. JACQUET Auguste (Gardien barrage) et RIBOULET (G-champêtre) ;
1884 (08/08) M. REYMOND Louis (6mois). Témoins MM. REYMOND Louis (père et Cultivateur) et RIBOULET (G-champêtre) ;
1884 (01/09) M. JACQUET Edouard (8 jours). Témoins MM. JACQUET Auguste (père et gardien barrage) et DESPEAUX R (Cultivateur) ;
1884 (14/09) M. OLLAT Eugène (56ans, natif Drôme). Témoins MM. OLLAT Eugène (fils) et PEGLION Jean (Cultivateur) ;
1884 (06/11) Mlle GISBERT Marie (7ans native Espagne). Témoins MM. GISBERT Mathieu (père) et GISBERT Bastien (Cultivateurs) ;
1884 (11/11) M. OCTAVI Mariem (2ans). Témoins MM. OCTAVI Victor (père et Géomètre) et DESPEAUX Romain (Cultivateur) ;
1884 (30/11) Mlle BALLESTER Elisa (11jours). Témoins MM. BALLESTER François (père) et TELFOUR Antoine (Cultivateurs) ;
1884 (02/12) M. FERRER Mathieu (10 mois). Témoins MM. FERRER Baptiste (père) et GESBERT Baptiste (Cultivateurs) ;
1885 (08/05) Mme MARIE Rosine (49ans). Témoins MM. DERON Victor et SABATIER Michel (Cultivateur) ;
1885 (21/07) Mme RABOT Reine (81ans). Témoins MM. GAUTIER Félix (Cultivateur) et BOUVCHARD A (Entrepreneur),
1885 (24/08) M. FERRER Joseph (3ans ½). Témoins MM. FERRER Joseph (père, Charbonnier) et PANTALACCI Marieux (Géomètre) ;
1885 (28/08) Mlle RIBOULET Annette (18mois). Témoins MM. SABATIER Michel (Forgeron) et PANTALACCI Marieux (Géomètre) ;
1885 (06/09) M. MONTIEL François (6mois). Témoins MM. MONTIEL Vincent (père, Cultivateur) et PANTALACCI Marieux (Géomètre) ;
1885 (07/09) M. FERRER Vincent (45ans, natif Espagne). Témoins MM. SABATIER Michel (Forgeron) et PANTALACCI Marieux (Géomètre) ;
1885 (12/09) Mlle MONTIEL Vicenta (19mois). Témoins MM. MONTIEL Giovachim (père, Charbonnier) et SABATIER Michel (Forgeron) ;
1885 (12/09) Mlle MONTIEL Angela (24ans). Témoins MM. MONTIEL Michel (frère, Charbonnier) et PANTALACCI Marieux (Géomètre) ;
1885 (18/09) M. MONTIEL Vincent (30ans, Charbonnier natif Espagne). Témoins MM DESPEAUX E (Négociant) et PANTALACCI M (Géomètre) ;
1885 (20/09) M. MORA Jean (20mois). Témoins MM. DESPEAUX Ernest (Négociant) et PANTALACCI Marieux (Géomètre) ;
1885 (20/10) Mlle SOLIVERI Pepa (32mois). Témoins MM. SOLIVERI Michel (père) et OTTAVI Victor (Cultivateurs) ;
1886 (08/02) M. RUIZ Joseph (2ans). Témoins MM. RUIZ Joseph (père, Cultivateur) et PANTALACCI M (Géomètre) ;
1886 (11/02) M. GAUTHIER Louis (54ans, natif Paris). Témoins MM. BOUCHARD Félix (Cafetier) et RIBOULET Barthélémy ;
1886 (24/03) M. MORAN Antoine (4ans, natif Alger). Témoins MM. PELISSIER Salvator et TELFOUR Antoine (Cultivateurs) ;
1886 (21/09) Mlle GUARDIOLLO Séraphine (5mois). Témoins MM. DESPEAUX Ernest (Négociant) et TELFOUR Antoine (Cultivateurs) ;
1886 (22/09) M. BARDY Jean (61ans). Témoins MM. LEVERDIER Octave (gendre) et PY Pierre (Cultivateurs) ;
1886 (27/09) Mme FERRER née BALLULA M. Anne (22ans). Témoins MM. VACQUER (parent) et OTTAVI Victor (Cultivateurs) ;
1887 (21/06) Mme PRETTE née RAVALLETTI Catherine (native de Suisse).Témoins MM. RIBOULET B et LAVAL Jean (Cultivateurs) ;
1887 (09/09) M. DESMURS Jacques (1an, natif Saône et Loire). Témoins MM. TROUILLON F (Cultivateur) et BARBET J. Louis (Greffier) ;
1887 (14/09) M. RAMOS Guerrero (natif Espagne). Témoins MM. PASTOR Michel et OTTAVI Victor (Cultivateurs) ;
1887 (06/10) M. OTTAVI Pierre (4jours). Témoins MM. OTTAVI Victor (père, Cultivateur) et DESPEAUX Ernest (Négociant) ;

1887 (13/10) Mlle VIRENQUES Rosalie (68ans, Veuve). Témoins MM DESPEAUX Ernest (*Négociant*) et OTTAVI Victor (*Cultivateur*) ;
 1887 (04/11) Mme MONTIEL née MONTIEL Rose (19ans, native Espagne). Témoins MM. DAMANCE A (*G-champêtre*) et DESPEAUX Ernest.



Autres DECES :

(1900) ABRAM Louis (41ans, natif Drôme, Cultivateur) ; (1901) ADAM Michel (52ans, natif Meurthe, Cultivateur) ; (1901) ARRAZAU Anna (59ans, native Hte Garonne) ; (1903) BELLON J. Baptiste (53ans, natif Algérois, Cultivateur) ; (1902) CLAVIERES Gilberte (8mois) ; (1905) COLINSON/NEMOZ Marie (76ans native Drôme) ; (1902) COUDERC Jean (36ans, natif Lot, Cultivateur) ; (1901) DERON Fernand (4 jours) ; (1900) DESPAUX Romain (72ans, Pyr. Atlantiques, Cafetier) ; (1904) FERRER Joaquin (18jours) ; (1901) GUARDIOLA Joseph (23ans, natif Algérois, Cultivateur) ; (1901) GAUTHIER Sophie (64ans, native Paris) ; (1904) GALIANA/GARCIA Marie (58ans, Espagne) ; (1903) GRANFORT Albert (8mois) ; (1900) GRANFORT Robert (4 jours) ; (1900) GRANFORT Roger (2 jours) ; (1905) LAGET Jean (74ans, natif Gard, Cultivateur) ; (1902) MAILLET Marguerite (11mois) ; (1904) MARTINEZ Marie (2jours) ; (1901) MAS Carmelo (43ans, natif Espagne, Cultivateur) ; (1902) OLIVIER Antoinette (17ans, native Meurad) ; (1901) PANTALACCI Pierre (82ans, natif Corse, Viticulteur) ; (1904) PATROT Victor (35ans, natif Cher, Tailleur de pierres) ; (1904) REBOUL/COUSTON Eugénie (75ans, native Drôme) ; (1900) RIBOULET Barthélémy (63ans, natif Marseille, Commerçant) ; (1901) SENABRE Marie (44ans, native Espagne) ; (1904) SENDRA Emilia (8ans) ; (1904) TRILLES Célestin (51ans, Pyr. Orientales, Tailleur d'habit) ; (1900) VACQUER Pierre (5mois) ; (1901) VALLON Zélie (70ans, native Drôme) ; (1900) VEYNE Lucien (8ans) ; (1901) VIRCONDELET Jacques (54ans, natif Hte Saône, Cantonnier) ; (1900) VITAUZ Félicien (73ans, natif Aisne, Viticulteur) ; (1904) YVARS Fernando (60ans, Espagne, Cultivateur) ;

Quelques NAISSANCES relevées :

(*Profession du père)

(1904) ACEZAT Alexis (*Cultivateur) ; (1900) AMAT Geneviève (Cultivateur) ; (1903) ARNOLD René (Cultivateur) ; (1905) ARTHAUD Louise (Cultivateur) ; (1904) BALLESTER Antoine (?) ; (1902) BARBE Olympe (?) ; (1902) BARBIER Saint Hilaire (Viticulteur) ; (1900) BERNABET Millagro (Cultivateur) ; (1901) BLANC Auguste (Cultivateur) ; (1905) BONELLO Claire (Cultivateur) ; (1902) CLAVIERES Gilberte (Instituteur) ; (1903) COMPAGNY Marie (Charbonnier) ; (1901) COUDERC Elise (Cultivateur) ; (1901) COULEUVRE Blanche (Cultivateur) ; (1900) COULEUVRE Marcel (Cultivateur) ; (1901) DERON Fernand (Cultivateur) ; (1902) DERON Simon (Viticulteur) ; (1904) DESPEAUX M. Louise (Cultivateur) ; (1905) DEVESA Barthélémy (Viticulteur) ; (1903) DEVESA Jacques (Cultivateur) ; (1905) DEVESA Reine (Cultivateur) ; (1905) DUPOUEY Louise (Cantonnier) ; (1903) FAUCILLON René (Charron) ; (1900) FAVIER Hector (Cultivateur) ; (1904) FERRER François (Cultivateur) ; (1905) FERRER Joaquin (Viticulteur) ; (1900) FERRER Marianne (Charbonnier) ; (1900) GARCIA Marcel (Cultivateur) ; (1900) GISBERT Jacques (Charbonnier) ; (1901) GUARDIOLA François (Cultivateur) ; (1903) GRAMFORT Albert (Forgeron) ; (1904) GRAMFORT Lucien (Forgeron) ; (1900) GRANFORT Robert (M-Ferrant) ; (1902) HOFFART Amédée (Facteur-Receveur) ; (1904) IVORRA Thomas (Cultivateur) ; (1901) JACQUET Gaston (Bourellier) ; (1904) JARDIN Elise (Facteur PTT) ; (1903) JACQUET Léa (Cultivateur) ; (1905) LAGET Louise (Viticulteur) ; (1903) LAGER Hilaire (Viticulteur) ; (1900) LAGET Maryse (Cultivateur) ; (1902) LEGRIS Louis (Viticulteur) ; (1904) LOPEZ Jeanne (Charbonnier) ; (1902) MAILLET Armand (Viticulteur) ; (1901) MAILLET Armande (Viticulteur) ; (1901) MAILLET Marguerite (Viticulteur) ; (1901) MANINI Françoise (?) ; (1904) MARTINES J. Baptiste (Cultivateur) ; (1902) MARTINES Françoise (Cultivateur) ; (1902) MARTINEZ Antoine (Défricheur) ; (1904) MARTINEZ Marie (Cultivateur) ; (1900) MAYGNAN Louis (Cultivateur) ; (1903) MESQUIDA Henri (Journalier) ; (1901) MONTEILS Robert (Administrateur) ; (1902) MONTIEL Antoinette (Charbonnier) ; (1904) MONTIEL François (Cultivateur) ; (1902) MONTIEL Jacques (Charbonnier) ; (1904) MONTIEL Jacques (Cultivateur) ; (1900) MONTIEL Joachim (Charbonnier) ; (1903) MONTIEL Joseph (Cultivateur) ; (1900) MONTIEL Marie (Cultivateur) ; (1902) MONTIEL Vincent (Cultivateur) ; (1902) NADAL Alice (Fabricant de crin) ; (1904) NAVARRO Marie (Journalier) ; (1901) PASTOR Vicenta (Charbonnier) ; (1905) PEGLION Germaine (Viticulteur) ; (1903) PUECH Pauline (G-Barrage) ; (1902) PUECH Philippe (G-barrage) ; (1903)

RIBOULET Berthe (*Commerçant*) ; (1903) RIPPOLL Blanche (*Cultivateur*) ; (1903) ROSSILO Florentine (*Jardinier*) ; (1904) SELLES Pierre (*Cultivateur*) ; (1900) SENDRA Augustine (*Cultivateur*) ; (1900) TELFOUR Marguerite (*Viticulteur*) ; (1905) VAQUER Marie (*Journalier*) ; (1904) VERDU Marie (*Coiffeur*) ; (1903) VEYNE Elise (*Viticulteur*) ; (1900) VEYNE Léa (*Cultivateur*) ; (1905) VEYNE Reine (*Cultivateur*) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner MEURAD sur la bande défilante.

-Dès que le portail MEURAD est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



La maison de PEUECH Ernest ; elle jouxtait la maison de Charles RIBOULET. En montant vers le centre du village MEURAD, il y avait donc les maisons de PUECH, RIBOULET, puis un espace arboré d'oliviers puis la maison de Marc VEYNE celle de MAILLET et celle de LAGET Pierre, le forgeron et la poste.

LES MAIRES

- Source : ANOM -

Commune de Plein exercice depuis 1888, les Maires élus ont été :

1888 à 1896 : M. SEYVE François ;

1896 à 1905 : M. DESPAUX Ernest ;

19XX à 1962 : M. LAGET Pierre ;

MERCI de bien vouloir nous aider à compléter cette liste.



DEMOGRAPHIE

- Source : DIARESSAADA et GALLICA -

Année 1884 = 525 habitants dont 265 français et 260 étrangers ;

Année 1892 = 272 habitants dont 216 européens

Année 1902 = 639 habitants dont 254 européens ;

Année 1936 = 6 023 habitants dont 411 européens ;

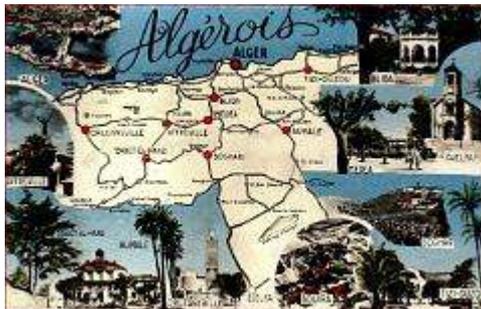
Année 1954 = 8 082 habitants dont 302 européens ;

Année 1960 = 6 857 habitants dont 236 européens ;

La commune reste dans le département d'Alger en 1956.

DEPARTEMENT

Le département d'ALGER est un des départements d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962 – Index **91** puis **9A** à partir de 1957.



Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'ALGER fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'Est le département de Constantine et à l'Ouest le département d'Oran.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'ALGER couvrait alors un peu plus de 170 000 km². Il fut divisé en six arrondissements dont les sous-préfectures étaient : AUMALE, BLIDA, MEDEA, MILIANA, ORLEANSVILLE et TIZI-OUZOU.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et dans sa zone saharienne. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut réduit à leur profit à 54 861 km², ce qui explique que le département d'ALGER se limitait à ce qui est aujourd'hui le centre-nord de l'Algérie.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connu le pays, amputa le département d'Alger de son arrière-pays et créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département du TITTERI (chef-lieu MEDEA), le département du CHELIF (chef-lieu ORLEANSVILLE) et le département de la Grande Kabylie (chef-lieu TIZI-OUZOU).

Le nouveau département d'Alger couvrait alors 3 393 km², était peuplé de 1 079 806 habitants et possédait deux sous-préfectures, **BLIDA** et MAISON BLANCHE.

L'Arrondissement de **BLIDA** comprenait 33 localités :

AMEUR-EL-AÏN – ATTATBA – BENI-MERED – BERARD – BLIDA – BOUARFA – BOUFARIK – BOU-HAROUN – BOUINAN – BOURKIKA – CASTIGLIONE – CHAÏBA – CHEBLI – CHIFFALO – CHREA – DALMATIE – DESAIX – DOUAOUDA – DOUAOUDA Marine – DOUERA – EL-AFFROUN – FOUKA – KOLEA – LA-CHIFFA – MARENGO – **MEURAD** – MONTEBELLO – MOUZAÏVILLE – OUED-EL-ALLEUG – SIDI-MOUSSA – SOUMA – TEFESCHOUN – TIPASA –

MONUMENT AUX MORTS

- Source : *Mémorial GEN WEB* -

Le relevé n°54651 et le site GEN-WEB mentionnent les noms de **21 Soldats « Morts pour la France »** au titre de la Guerre 1914/1918 ; savoir :

ALTOUI Mohamed (Mort en 1918) -AOUAD Mohammed (1918) –BATAILLER Léon (1915) -BELFIROUD Ahmed (1915) -BLANC Léon (1916) –BOUHAYA Amar (1918) –BOUZINA Mohamed (1918) –CAMPREDON Hédorme (1915) –CHAUBON Abdon (1914) –FABRE Baptiste (1915) -KADDOUR Abdelkader (1916) –M'BAA Abdelkader (1915) -MAAMSI Abdelkader (1918) -MAILLET Lucien (1914) -MONATTE Jean (1918) –MONTIEL François (1916) –PELLERIN Louis (1915) -OLIVIER Mathias (1914) -RUIZ François (1914) –SOUK Joseph (1917) –TASSA Michel (1918)

Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats victimes de leurs devoirs dans la région :

Soldat (22^e RI) LALLIER Pierre (24 ans), tué à l'ennemi le 25 septembre 1956 ;

Soldat (10^e RAM) MATIGNON Maurice (22 ans), Enlevé et disparu au combat le 20 novembre 1958 ;

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle mais bien cruel :

M. ABECASSIS Joseph (35 ans), enlevé et disparu le 25 décembre 1956 (*Famille nous contacter SVP*) *

M. DERON Max (40 ans), enlevé et disparu le 25 mai 1962 ;

EPILOGUE MERAD

De nos jours (recensement 2008) : 19 916 habitants.



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

[http://encyclopedie-afn.org/Historique_Meurad - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Historique_Meurad_-_Ville)

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

https://www.persee.fr/doc/mefr_1123-9883_2003_num_115_1_9303

<http://www.cdha.fr/naissance-du-village-de-meurad>

<http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/03/07/26594377.html>

[https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Meurad](https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Meurad)

http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Alger/Alger.html

BONNE JOURNEE A TOUS

* **Jean-Claude ROSSO** [jeanclaude.rosso3@gmail.com]